



TSXV: LOT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold annonce une deuxième clôture de son placement privé pour un montant de 239 784 \$

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Montréal (Québec), le 31 décembre 2020 - CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a procédé à une deuxième clôture de son placement privé sans l'entremise d'un courtier annoncé précédemment pour un produit brut total de 239 784 \$ (le « Placement »), comportant des unités ordinaires et accréditives. Le Placement consiste en l'émission de :

- (i) 1 934 800 unités ordinaires (les « Unités ordinaires ») au prix de 0,08 \$ par Unité ordinaire pour un montant de 154 784 \$. Chaque Unité ordinaire est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ au cours des 24 mois suivant la clôture du placement privé.
- (ii) 850 000 unités accréditives (les « Unités accréditives ») au prix de 0,10 \$ par Unité accréditive pour un montant de 85 000 \$. Chaque Unité accréditive est composée d'une action ordinaire accréditive de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ au cours des 24 mois suivant la clôture du placement privé.

La Société n'a pas payé d'honoraires d'intermédiation pour cette portion du financement.

Le produit du Placement sera principalement utilisé pour engager des frais d'exploration sur les propriétés minières de la Société au Québec et pour le fonds de roulement. Tous les titres émis dans le cadre du présent Placement sont assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour, se terminant le 1^{er} mai 2021, conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. Le Placement a reçu l'approbation conditionnelle de la Bourse de Croissance TSX et demeure soumis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la United States Securities Act of 1933, telle que modifiée (la « U.S. Securities Act »), ou de toute autre loi étatique sur les valeurs mobilières et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine (telle que définie dans le Règlement S de la U.S. Securities Act) ou pour son compte ou à son profit, à moins d'être enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act et des lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou qu'une dispense d'enregistrement soit disponible.

À propos de TomaGold

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de propriétés minières aurifères. TomaGold

possède des participations dans cinq propriétés aurifères près du camp minier de Chibougamau dans le nord du Québec : Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Lac Doda. Elle possède également une participation de 24,5 % par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd et New Gold Inc. dans la propriété Baird, située à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario.

Contact:

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

www.tomagoldcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.